



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9358^e séance

Lundi 26 juin 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents : M. Almahmoud/M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M ^{me} Barnor
Japon	M. Ishikane
Malte	M. Camilleri
Mozambique	M. Afonso
Suisse	M ^{me} Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Martha Ama Akya Pobe, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Pobe.

M^{me} Pobe : Qu'il me soit permis tout d'abord d'adresser mes remerciements aux membres du Conseil de sécurité pour cette opportunité de présenter le rapport du Secrétaire général sur la situation en République démocratique du Congo. Je salue également la présence du Représentant permanent de la République démocratique du Congo et du Représentant permanent du Rwanda.

(l'oratrice poursuit en anglais)

Au cours des trois derniers mois, les conditions de sécurité dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, ont continué à se détériorer, malgré une accalmie dans les affrontements armés entre le Mouvement du 23 mars (M23) et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Jusqu'à présent, le cessez-le-feu entre le M23 et les FARDC a été globalement respecté et a donné lieu à quelques améliorations sur le plan de la sécurité. Le calme relatif qui règne dans le territoire de Rutshuru, par exemple, a permis à plus de 45 000 personnes du groupement de Bishusha de regagner leur foyer.

Cependant, le retrait du M23 des zones occupées s'est effectué de façon parcellaire, tactique et politique. Le M23 contrôle toujours une grande partie des territoires de Masisi et de Rutshuru, ainsi que la circulation des personnes et des biens dans ces régions. De plus, son repositionnement offensif au cours des dernières semaines fait craindre une reprise des hostilités à tout moment.

Le M23 continue de créer un climat d'insécurité et aurait récemment tué au moins 47 civils dans le Nord-Kivu.

Dans ce contexte, nous saluons les efforts que les dirigeants régionaux continuent de déployer pour convaincre les parties concernées d'appliquer les décisions énoncées dans la feuille de route de Luanda et issues du processus de Nairobi. Nous réaffirmons que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est prête à aider les autorités congolaises à procéder au précantonnement et au désarmement du M23. Il me plaît de signaler à cet égard que, la semaine dernière, la MONUSCO et les autorités congolaises ont entrepris une mission de reconnaissance à la base de Rumangabo afin d'évaluer les conditions pour le précantonnement du M23. Pour que ces efforts portent leurs fruits, il est urgent que le M23 se retire complètement des territoires occupés, dépose les armes sans condition et rejoigne le Programme de démobilisation, de désarmement, de relèvement communautaire et de stabilisation.

Les acquis relatifs en matière de sécurité dans le Nord-Kivu sont malheureusement fragiles et éclipsés par la détérioration de la situation en Ituri. Cette province a souffert du vide sécuritaire créé par le redéploiement des FARDC au Nord-Kivu. Plus de 600 personnes ont été tuées par des groupes armés au cours de la période considérée. Ces atrocités sont principalement imputables à la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO), à la milice Zaïre et aux Forces démocratiques alliées (ADF). L'attaque perpétrée par la milice CODECO contre le camp de déplacés de Lala, dans la nuit du 11 au 12 mai, en est un exemple particulièrement odieux. Plus de 40 personnes déplacées ont été tuées et 800 abris ont été incendiés. Je condamne une nouvelle fois cette attaque effroyable contre des civils qui ont déjà beaucoup souffert.

Malgré les opérations conjointes menées par les FARDC et les Forces de défense populaires de l'Ouganda, les ADF ont étendu leur zone d'influence à un niveau sans précédent et continuent de faire peser une grave menace sur la sécurité et la stabilité de la République démocratique du Congo. Dans le même temps, les activités que continuent de mener certains groupes armés au Sud-Kivu, notamment les milices Maï-Maï, en vue de contrôler les sites miniers nous rappellent qu'il est impératif d'éliminer les causes profondes du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo afin que la paix puisse être rétablie.

Nous exhortons tous les groupes armés à cesser les hostilités et appelons à un redéploiement des forces de sécurité nationales, notamment en Ituri, afin de restaurer

l'autorité de l'État dans cette région. L'absence de protection de l'État congolais pour la population, en particulier les personnes plus vulnérables, n'est pas viable. Les conséquences de cette absence sont très préoccupantes.

Face à l'insécurité persistante dans l'est de la République démocratique du Congo, la MONUSCO continue de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'acquitter de son mandat de protection des civils. À Beni, Bunia, Bukavu et Goma, la Mission a appuyé l'organisation d'ateliers qui ont permis d'apaiser les tensions et de renforcer les capacités locales pour mieux répondre aux problèmes de sécurité, y compris la désinformation.

Parallèlement, la Mission a fourni une protection physique directe à la population civile, notamment grâce à la stratégie de protection par projection. À ce jour, entre 50 000 et 70 000 personnes déplacées sont sous la protection physique directe de la MONUSCO dans le camp de Roe, situé dans le territoire de Djugu, dans la province de l'Ituri. La Mission a repoussé à de nombreuses reprises des attaques menées par la CODECO contre des civils. Les opérations conjointes entre les FARDC et la brigade d'intervention de la force de la MONUSCO ont également contribué activement à la lutte contre les ADF. Ces opérations conjointes ont concrètement permis la protection d'un hôpital à Oicha et le démantèlement de plusieurs camps d'entraînement des ADF.

Au-delà des efforts de protection des civils, les interventions humanitaires restent indispensables. L'insécurité dans l'est de la République démocratique du Congo continue d'alimenter une crise humanitaire de longue date, souvent négligée par la communauté internationale. Environ 6,3 millions de personnes ont été déplacées dans le pays et, depuis mars 2022, plus de 2,8 millions de personnes ont fui leur domicile dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, en raison de l'insécurité. Actuellement, 28 % de la population du Nord-Kivu et 39 % de celle de l'Ituri sont déplacés.

Cette situation a été aggravée par l'inflation, les épidémies et les catastrophes naturelles, notamment les inondations survenues le mois dernier dans le territoire de Kahele, dans le Sud-Kivu, qui ont fait plus de 470 morts, des milliers de disparus et des milliers d'autres personnes touchées. Dans le même temps, près de 26 millions de personnes, soit plus d'un quart de la population, sont en situation d'insécurité alimentaire en République démocratique du Congo.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le nombre croissant de femmes et de filles qui ont été victimes de violence fondée sur le genre et d'exploitation sexuelle. La violence fondée sur le genre a augmenté de

23 % au niveau national, et de 73 % dans la seule province du Nord-Kivu, par rapport à la même période l'année dernière. Ces violations sont liées à la prolifération des groupes armés dans les zones d'accueil des personnes déplacées et aux violations fréquentes du caractère civil et humanitaire de ces sites. En outre, les violences sexuelles contre les enfants ont également augmenté et sont particulièrement horribles.

Il est urgent de renforcer considérablement les services visant à prévenir et à combattre les violences sexuelles dans les camps de déplacés et alentour, et de garantir un meilleur accès à la nourriture, à l'eau et à des installations sanitaires sûres. Nous appelons donc les autorités congolaises à prendre des mesures plus fortes, y compris en mettant à disposition des sites supplémentaires, afin d'aider et de protéger les personnes déplacées, et pour garantir une meilleure sécurité sur les sites et dans la lutte contre l'impunité.

L'action humanitaire est loin de répondre aux besoins, qui atteignent un niveau sans précédent. Nous saluons l'activation d'une intensification de la réponse à l'échelle du système dans l'est de la République démocratique du Congo pour une période initiale de trois mois. Nous encourageons l'État congolais, auquel incombe au premier chef la responsabilité et l'obligation de protéger ses citoyens, à faciliter et à soutenir cette réponse renforcée. Nous prions une fois de plus la communauté des donateurs de contribuer au plan de réponse humanitaire 2023, qui, au 18 juin, était financé à 28 %.

Outre les problèmes qui se posent en matière de sécurité et sur le plan humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo, des poches d'instabilité ont refait surface dans l'ouest et le sud du pays. Les violences se sont poursuivies dans les provinces du Maï-Ndombe, du Kwilu et du Kwango, et se sont propagées à Maluku, dans la province de Kinshasa. Ces violences ont entraîné la mort d'au moins 67 personnes au cours des trois derniers mois. Des tensions et des violences ont également été signalées à Kindu, dans la province de la Tshopo et au Katanga. Nous exhortons les autorités à demander des comptes aux auteurs de violences et à prendre des mesures pour renforcer la cohésion sociale afin de préserver les acquis en matière de stabilité dans ces localités.

La situation relative aux droits humains reste également très préoccupante. Nous sommes particulièrement alarmés par la restriction de l'espace civique et la multiplication des discours de haine. Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état d'une

augmentation de la violence contre les dirigeantes politiques et les militantes. J'exhorte les autorités, la société civile et les acteurs politiques à œuvrer à la promotion d'un espace civique pacifique, tolérant et inclusif, en particulier à l'approche des élections de décembre 2023. À cet égard, je me félicite des mesures annoncées par la Commission électorale nationale indépendante en vue de la réouverture des inscriptions sur les listes électorales dans le territoire de Kwamouth. J'espère que des mesures appropriées seront également prises pour garantir l'inscription de tous les Congolais dans les provinces de l'est.

Conformément à son mandat, la MONUSCO a fourni un soutien logistique à la Commission électorale nationale indépendante et dispensé une formation aux fonctionnaires de police qui seront chargés de la sécurité pendant les élections. Plus généralement, l'ONU fournit également une assistance technique pour le processus électoral par le biais du programme d'appui aux élections du Programme des Nations Unies pour le développement. Nous encourageons les États Membres à soutenir ce programme, qui reste largement sous-financé à l'heure actuelle. Les efforts de prévention des violences électorales doivent également être renforcés, et l'appui du Fonds pour la consolidation de la paix est important à cet égard.

Ces efforts ne pourront porter leurs fruits que si toutes les parties prenantes sont véritablement attachées au processus électoral. À cet égard, l'audit indépendant de la liste électorale a été l'occasion d'améliorer la transparence et la crédibilité du processus électoral. La qualité du processus électoral dépend de la confiance des parties prenantes, qui doit être cultivée grâce à une plus grande transparence et à des consultations ouvertes à tous. À terme, un processus électoral réussi qui renouvelle la légitimité des institutions du pays est également essentiel pour améliorer la situation en matière de sécurité.

En ce qui concerne la transition, la visite du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, en République démocratique du Congo au début du mois de juin, est venue à point nommé pour soutenir les consultations. Nous avons pris acte de la volonté des autorités congolaises d'accélérer la transition, et nous avons encouragé l'élaboration finale du plan de transition révisé, qui s'articule désormais autour de quatre critères prioritaires.

Cette visite a également été l'occasion de mettre en évidence le rôle clef joué par la MONUSCO dans la protection des civils et de rappeler nos principes directeurs pour la transition. Dans un environnement national et régional qui évolue rapidement, nous devons garder le cap d'une

transition ordonnée, progressive et responsable. Le départ de la MONUSCO est planifié, et les premières mesures ont été prises dans plusieurs domaines. Toutefois, le retrait de la MONUSCO ne doit pas compromettre la protection des civils. Nous devons éviter de créer des vides sécuritaires. La Mission ne peut pas se retirer de manière responsable des zones où elle est la seule présence de protection.

Je rappelle que la transition de la MONUSCO prévoit, en termes simples, la poursuite par les autorités congolaises des tâches confiées à la Mission. Il appartient au Gouvernement congolais de créer les conditions pour que ces tâches puissent être réalisées de manière viable à long terme. La Mission, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, est, pour sa part, pleinement déterminée à aider les autorités congolaises dans cette entreprise. À cet égard, la MONUSCO et l'équipe de pays des Nations Unies ont coopéré activement avec le Gouvernement pour réévaluer conjointement le plan commun de transition, comme l'a demandé le Conseil.

Cet engagement se manifeste par notre appui indéfectible aux processus de paix régionaux. Nous saluons l'engagement des dirigeants et des facilitateurs des processus qui se traduit par leurs bons offices, la tenue régulière de sommets de haut niveau et la décision de l'Angola de déployer des troupes pour sécuriser les zones de cantonnement du M23 et protéger les membres du mécanisme de vérification ad hoc. La décision de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) de déployer des contingents témoigne également de la détermination croissante des acteurs régionaux à répondre au besoin de paix de la République démocratique du Congo. Dans ce contexte, nous réaffirmons la nécessité de veiller à ce que toutes ces initiatives régionales se renforcent mutuellement et soient coordonnées avec les efforts de la MONUSCO.

Le sommet quadripartite qui se tiendra demain à Luanda, en Angola, sous les auspices de l'Union africaine et avec la participation des chefs d'État et des représentants de la SADC, de la Communauté d'Afrique de l'Est, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale sera l'occasion, entre autres, de définir les modalités pratiques d'une telle coordination. La MONUSCO se tient prête à continuer à travailler de concert avec les parties prenantes concernées pour soutenir ces initiatives régionales, dans les limites de son mandat.

Notre détermination à préparer la transition s'illustre également dans nos efforts à l'appui du processus de désarmement, démobilisation et réintégration et de la réforme du secteur de la sécurité. Une transition ordonnée

et responsable dépend de l'aptitude des forces de sécurité nationales à se déployer et à intervenir efficacement partout où les conditions de sécurité l'exigent.

Dans le cadre de la transition de la MONUSCO, nous tirons également les enseignements du retrait de la Mission de la région du Kasai et de la province du Tanganyika pour ce qui est de l'appui au déploiement des autorités congolaises et de la mobilisation de ressources. L'équipe de pays des Nations Unies et la Mission s'emploient actuellement à mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre du plan de transition pour le Tanganyika, dont le montant s'élève à 26 millions de dollars pour une période de deux ans, et j'encourage la communauté des donateurs à fournir un appui.

La Mission a également commencé à formuler des plans de transition pour le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri. Cette approche géographique a pour but de faire en sorte que la transition soit aussi en phase que possible avec la réalité dans chaque région. Je tiens cependant à souligner que la responsabilité première de garantir la protection, le développement et la cohésion sociale incombe toujours aux autorités congolaises. De grands projets gouvernementaux sont en cours, tels que la loi de programmation militaire et le programme de développement des 145 territoires. Ces projets doivent rapidement produire des résultats à la hauteur des attentes.

Ce retrait progressif et géographique de la MONUSCO doit se poursuivre, en étroite collaboration avec les autorités congolaises, afin de ne jamais créer de vide sécuritaire, notamment en investissant dans les capacités de la police par le biais d'une réforme réussie du secteur de la sécurité.

(l'oratrice reprend en français)

Pour conclure, je réitère mes remerciements à tous les pays qui fournissent des contingents et des unités de police ainsi qu'à leur personnel et au personnel civil national et international de la Mission. Je salue leurs efforts continus en soutien aux autorités nationales et provinciales et aux forces de défense et de sécurité pour la mise en œuvre de notre mandat.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} Pobe pour sa présentation.

Je reviendrai sur trois points.

Tout d'abord, les efforts pour assurer le retrait du Mouvement du 23 mars (M23) et pour démobiliser les groupes armés doivent s'accélérer.

La France condamne les multiples exactions commises par les groupes armés. Les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises notamment par le M23, les Forces démocratiques alliées (ADF), la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ne peuvent rester impunies. La France appelle à traduire en justice les auteurs de ces crimes. La décision du Procureur de la Cour pénale internationale d'examiner les faits commis au Nord-Kivu est un signal important.

La France condamne par ailleurs les discours de haine ciblant certaines communautés tutsies. Elle est préoccupée par les informations du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo confirmant le maintien du M23 sur les positions qu'il a conquises au cours des derniers mois dans l'est de la République démocratique du Congo. Elle appelle le groupe à s'en retirer. Nous sommes également préoccupés par le soutien militaire continu du Rwanda à ce groupe armé et par la présence de soldats rwandais sur le territoire congolais. Ce soutien doit cesser. De même, le soutien apporté par certains membres des forces armées congolaises à des groupes armés tels que les FDLR doit prendre fin.

La priorité doit être de faire aboutir les processus régionaux de Nairobi et de Luanda. Le M23 doit être cantonné. Les consultations intercongolaises doivent se poursuivre pour désarmer et démobiliser les groupes armés congolais. Les États de la région doivent démobiliser et rapatrier les groupes armés étrangers. Le Conseil de sécurité s'apprête à renouveler le régime de sanctions établi par sa résolution 1533 (2004). La France appelle à ce que des mesures soient prises contre ceux qui continuent d'entraver la paix et qui commettent des exactions.

Deuxièmement, le partenariat entre l'ONU et la République démocratique du Congo doit s'adapter aux besoins des populations.

Pour répondre à la crise humanitaire, la France appelle la communauté internationale à financer le plan d'aide humanitaire des Nations Unies. Cette année, l'Union européenne a déjà fourni 80 millions d'euros pour répondre aux besoins, et elle a acheminé 260 tonnes de fournitures essentielles.

Les autorités congolaises doivent aussi œuvrer aux côtés de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour protéger les camps de déplacés. L'attaque commise contre le camp de Lala par la CODECO démontre l'urgence de renforcer la sécurité des populations.

Il est impératif que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies renforcent leur action à mesure que la MONUSCO poursuit sa transition. Je pense au Programme des Nations Unies pour le développement pour les actions de stabilisation, à l'UNICEF pour que chaque enfant ait accès à l'éducation, et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour combattre les trafics. L'appui du Bureau de lutte contre le terrorisme doit se renforcer pour répondre à une menace régionale, comme en atteste l'attaque menée récemment par les ADF contre une école en Ouganda.

Le rapport à venir du Secrétaire général sur la reconfiguration de la présence des Nations Unies devra tenir compte de l'ensemble de ces défis. Nous attendons des propositions concrètes.

Enfin, la France est prête à accompagner la République démocratique du Congo à l'approche des élections de décembre 2023. Elle soutient les efforts de la Commission électorale nationale indépendante pour mettre en œuvre ce processus dans les délais constitutionnels. Elle souhaite accompagner la République démocratique du Congo sur la voie d'élections libres. Nous encourageons un processus qui réponde aux aspirations des Congolais.

La France appelle les parties prenantes à promouvoir l'inclusion et à condamner les propos haineux. Le respect des libertés publiques et l'établissement d'un espace d'expression sans entrave contribueront au déroulement d'un scrutin apaisé. Le retour à la stabilité en République démocratique du Congo nécessitera l'engagement de tous. Qu'elle soit assurée de notre soutien sur le chemin de la paix.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Pobe, de son exposé. Je souhaite la bienvenue aux Représentants permanents de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

La Chine a toujours appuyé les efforts de la République démocratique du Congo pour maintenir la paix et la stabilité et promouvoir le développement et la revitalisation. En mai, le Président Tshisekedi Tshilombo a été invité à se rendre en Chine, ce qui a donné un nouvel élan à la coopération entre la Chine et la République démocratique du Congo. La République démocratique du Congo est parvenue à un tournant de ses processus politique et de paix. La communauté internationale doit renforcer son appui et son aide.

Je mettrai l'accent sur les éléments suivants.

Tout d'abord, la Chine condamne fermement les groupes armés et leurs récentes attaques contre des

camps de personnes déplacées et des écoles à la frontière avec l'Ouganda. Nous sommes préoccupés par la menace persistante que les groupes armés font peser sur la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo.

En mai, le Secrétaire général Guterres, mais aussi des dirigeants régionaux et nationaux, ont participé à un sommet dans la région des Grands Lacs et appelé les groupes armés à cesser les hostilités. La Chine exhorte les groupes armés à cesser immédiatement leurs activités violentes, à se retirer des zones occupées et à participer au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Nous saluons les opérations conjointes menées par la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Burundi pour faire face aux menaces communes. Nous prenons acte des efforts déployés par la Communauté de l'Afrique de l'Est, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Angola pour maintenir la sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo et espérons que les opérations régionales pertinentes seront mieux coordonnées afin d'empêcher que la situation ne se détériore davantage.

Deuxièmement, les élections générales en République démocratique du Congo à la fin de l'année auront une incidence sur le développement et la stabilité du pays. La Chine soutient le Gouvernement congolais dans ses efforts pour progresser dans des domaines tels que la législation électorale et l'inscription des électeurs, et attend de toutes les parties qu'elles résolvent leurs différends par le dialogue et la concertation afin d'assurer le bon déroulement des élections générales. La République démocratique du Congo reste confrontée à de nombreux défis et difficultés dans le domaine de la préparation des élections. Nous appelons la communauté internationale et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à respecter la souveraineté et les prérogatives du pays et à accroître le soutien logistique et financier qu'elle lui apporte.

Troisièmement, le niveau de paix et de stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo est lié à la sécurité générale dans la région des Grands Lacs. Le mois dernier, les dirigeants de la région des Grands Lacs ont tenu au Burundi un sommet marquant le dixième anniversaire de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. La réunion a permis de dégager un consensus entre les pays de la région sur le maintien de la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo, le renforcement de la sécurité commune et l'approfondissement de la coopération régionale, et la Chine se félicite de ces efforts. Nous espérons que ces pays considéreront la réunion comme une occasion d'agir, renforceront le

rôle des processus de Nairobi et de Luanda, respecteront les préoccupations des uns et des autres et résoudront les différends par le dialogue et la concertation. La Chine attend de Huang Xia, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, qu'il redouble d'efforts pour user de ses bons offices diplomatiques.

La Chine appuie l'action menée par la Représentante spéciale Keita et la MONUSCO dans des domaines tels que le maintien de la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo, la protection des civils et le soutien au processus électoral. Les relations entre la Mission et le pays hôte sont un sujet important depuis un certain temps. La Chine encourage la MONUSCO à renforcer sa communication avec le Gouvernement congolais, à maintenir la confiance mutuelle et la coopération et à veiller à s'acquitter de son mandat de manière harmonieuse et efficace. La MONUSCO a récemment eu de nombreux échanges avec le Gouvernement concernant le plan de transition. Le Conseil de sécurité doit tenir dûment compte des besoins du Gouvernement et de son peuple, prendre en considération l'évolution récente de la situation dans l'est du pays et formuler le mandat de la MONUSCO et les futures dispositions transitoires de manière rationnelle et fondée sur des données scientifiques. À cet égard, la Chine attend avec intérêt le rapport du Secrétaire général au Conseil le mois prochain et sa proposition pragmatique et raisonnable.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Sous-Secrétaire générale Pobeë de son exposé et je salue la présence du Représentant permanent de la République démocratique du Congo à la séance d'aujourd'hui. J'aimerais faire quelques observations sur la période couverte par le rapport.

Premièrement, l'achèvement temporaire de l'inscription des électeurs marque une étape importante dans le processus électoral, malgré l'impossibilité de mener l'exercice dans l'ensemble du pays. Néanmoins, l'Albanie prend note des préoccupations concernant le processus de mise à jour des listes électorales. Nous encourageons les autorités à répondre à ces préoccupations de manière inclusive et transparente.

Deuxièmement, l'Albanie se félicite des efforts régionaux visant à faire progresser les processus de paix dans l'est de la République démocratique du Congo. Le vingt et unième sommet extraordinaire des chefs d'État de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a fourni des assurances temporaires plutôt que durables. Nous saluons la décision de la troïka de la Communauté de

développement de l'Afrique australe de déployer une partie de sa force en attente. Nous nous félicitons également du rôle de chef de file joué par l'Angola dans le déploiement de troupes pour protéger le personnel du mécanisme de vérification ad hoc et sécuriser les sites du Mouvement du 23 mars (M23), et saluons l'assistance fournie par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans ce processus. L'Albanie a souligné à plusieurs reprises l'impérieuse nécessité de renforcer la coordination et les synergies entre les forces armées congolaises, la MONUSCO, la force régionale de la CAE et le mécanisme de vérification ad hoc. Malgré tous les efforts, Kinshasa et Kigali semblent rester otages de leurs préoccupations respectives, étouffant les chances de rapprochement. Seul un dialogue courageux et sincère peut déboucher sur des compromis durables. Dans cette optique, le retrait du M23 des zones occupées doit être mené à bien, conformément aux décisions énoncées dans le communiqué de Luanda.

Troisièmement, en ce qui concerne la sécurité et la situation humanitaire dans l'est du pays, l'Albanie est alarmée par la flambée spectaculaire de violence en Ituri et dans le Nord-Kivu, principalement imputable à la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) et aux Forces démocratiques alliées, qui ont étendu leurs activités territoriales et leurs attaques meurtrières contre les civils. Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'attaque perpétrée par la CODECO contre le camp de personnes déplacées de Lala en Ituri et exprimons nos condoléances au Gouvernement et au peuple congolais.

Il est regrettable de constater que les ressources naturelles de la République démocratique du Congo sont un moteur de conflit plutôt qu'un pôle de développement partagé. L'Albanie réitère son appel à tous les groupes armés congolais et étrangers pour qu'ils mettent fin à la spirale de violence qui sévit dans le pays et qu'ils rejoignent le programme de démobilisation, de désarmement, de relèvement communautaire et de stabilisation. Dans le même temps, le récent projet de loi établissant une force de réserve militaire doit être examiné avec prudence afin d'éviter toute remise en cause des progrès réalisés dans le cadre du processus de Nairobi.

Les procès et les condamnations de plusieurs personnes pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres violations graves des droits humains sont encourageants, et nous saluons le soutien apporté au Gouvernement par la MONUSCO et le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme dans cette lutte.

Enfin, dans le cadre des discussions en cours sur le plan de transition révisé de la MONUSCO, je tiens à réaffirmer notre ferme appui à la Mission et à sa contribution incontestable à la protection des civils. Dans ce contexte, il sera important de procéder à un retrait progressif afin d'éviter tout vide sécuritaire.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee de son exposé et je salue la présence des Ambassadeurs de la République démocratique du Congo et du Rwanda dans la salle.

Le Royaume-Uni reste profondément préoccupé par la poursuite et l'intensification des violences en République démocratique du Congo. Comme nous l'avons entendu, la situation en Ituri m'a jamais été aussi grave depuis 2017, les Forces démocratiques alliées (ADF) continuant d'étendre leur présence dans la région. Rien que dans le Nord-Kivu, 2,3 millions de personnes ont été déplacées par le Mouvement du 23 mars (M23) et les ADF, et il semble que le M23 et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) se préparent à une offensive militaire. Les violences sexuelles liées au conflit atteignent déjà un niveau sans précédent dans l'est du pays. Nous sommes également préoccupés par la prolifération croissante des armes au sein de la population et par les dangers qu'elle représente à long terme. Nous partageons l'inquiétude du Secrétaire général quant à l'intégration possible de groupes armés dans l'armée congolaise, ce qui, selon nous, devrait constituer une ligne rouge. Nous continuons d'appeler toutes les parties à respecter les engagements pris dans le cadre des processus politiques de Nairobi et de Luanda. Nous pensons que ces processus offrent les meilleures chances de parvenir à une paix durable. Nous encourageons la région à veiller à ce que ces processus ne soient pas complètement bloqués et, à cet égard, nous prenons note de la réunion quadripartite qui se tient actuellement à Luanda.

Dans ce contexte, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) continue d'accomplir un travail essentiel. Nous nous félicitons des récentes opérations conjointes menées par la MONUSCO et les FARDC qui ont permis de prévenir une attaque des ADF contre un hôpital et de démanteler un important camp de ce groupe. Au quotidien, la MONUSCO assure la protection de centaines de milliers de civils et permet la fourniture d'une aide humanitaire vitale dans l'est du pays. Ce faisant, elle soutient non seulement le peuple congolais, mais aussi le Gouvernement et les forces de sécurité de la République démocratique du Congo, qui auraient autrement du mal à protéger les civils et à faciliter l'aide humanitaire. Nous devons donc examiner attentivement les conséquences

que la demande de retrait de la MONUSCO formulée par le Gouvernement pourrait avoir pour la population civile. L'ONU et les partenaires internationaux peuvent jouer un rôle de soutien, mais le Gouvernement doit avoir la volonté et la capacité d'assumer ses responsabilités à l'égard de la population civile. Nous devons tirer les enseignements des fermetures précédentes de missions de maintien de la paix et veiller à ne pas répéter les mêmes erreurs en République démocratique du Congo.

Nous nous félicitons des progrès réalisés par la MONUSCO en ce qui concerne les stratégies au niveau provincial et approuvons l'approche géographique de la transition. Le Royaume-Uni s'engage à soutenir pleinement un retrait de la MONUSCO assorti de conditions, guidé par les principaux critères du plan de transition conjoint. Aussi encourageons-nous le Gouvernement à poursuivre un dialogue sérieux avec la MONUSCO afin de convenir d'un processus qui permette une reconfiguration responsable et durable de la présence de l'ONU en République démocratique du Congo. Nous attendons avec intérêt de prendre connaissance du rapport du Secrétaire général à cet égard le mois prochain.

Pour terminer, je tiens à rendre hommage aux efforts inlassables que la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Keita, et la MONUSCO déploient afin d'aider le Gouvernement et le peuple de la République démocratique du Congo à instaurer la paix et la stabilité si désespérément attendues.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais remercier la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee, de son exposé. Je salue également la participation des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

Je souhaite partager le témoignage d'une habitante du village d'Arr', dans l'Ituri. Je cite : « Nos enfants avaient une bonne école, mais durant le conflit, tout a été détruit ». Ces mots illustrent les conséquences dévastatrices de la crise sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo, y inclus pour les prochaines générations. Ils constituent un appel urgent, envers toutes les parties, à s'engager dans un dialogue sincère et à placer la protection des civils au cœur de tous ces efforts. Dans cet esprit, j'aimerais soulever trois points.

Premièrement, le droit international humanitaire, les droits humains, ainsi que la lutte contre l'impunité sont indispensables pour une paix durable. L'attaque odieuse perpétrée par des éléments présumés de la Coopérative pour le développement du Congo dans un site de personnes déplacées dans l'Ituri est un rappel sombre du

manque de protection des civils. La lutte contre l'impunité, y inclus l'impunité des violences sexuelles, dont nous avons entendu à l'instant la Sous-Secrétaire générale nous donner les chiffres choquants, constitue un puissant moyen de prévenir de futures violations. Ainsi, nous demandons au Gouvernement de renforcer les enquêtes et les audiences foraines pour parer et répondre aux attaques armées impactant la population civile. La Suisse continuera à collaborer avec les autorités congolaises et l'Union africaine dans le domaine de la prévention des violences.

Deuxièmement, un dialogue sincère et inclusif est nécessaire pour faire progresser les processus politiques. Au niveau national, ce dialogue doit être instauré entre les autorités congolaises, l'opposition politique et la société civile. Cela revêt une importance particulière dans le contexte pré-électoral, alors que des tensions se font déjà sentir. Dans ce sens, des mesures correctives devraient être prises dans les zones où l'enregistrement des électeurs et électrices a été entravé par l'insécurité.

Au niveau régional, le dialogue entre les États de la région demeure une clef du succès des processus de Luanda et Nairobi. Nous saluons le sommet quadripartite qui se tiendra demain à Luanda, sous l'égide de l'Union africaine. Ces efforts illustrent l'importance que les initiatives de paix régionales se renforcent mutuellement.

Enfin, un dialogue inclusif doit constituer le fil conducteur des échanges entre Kinshasa, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre du plan de transition. Après plus de deux décennies dans le pays, il est crucial de préserver les acquis importants obtenus avec le soutien de la Mission. Pour cela, une compréhension commune des étapes de la transition est essentielle, en particulier sur les conditions minimales de sécurité permettant une sortie responsable et durable de la Mission.

Troisièmement, un retour à la stabilité et la sécurité est crucial pour un développement durable et pour la prospérité. Les violences contre la population civile, les attaques contre les infrastructures civiles et les écoles, et l'exploitation illicite des ressources naturelles empêchent le développement. Nous appelons le Gouvernement à augmenter ses efforts pour la stabilisation du pays, notamment à travers la restauration de l'autorité de l'État, la bonne gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité. À cet égard, nous soutenons l'appel du Secrétaire général à veiller à ce que le projet de loi établissant une réserve de défense armée ne conduise pas à l'intégration de facto de groupes armés au sein des Forces armées de la

République démocratique du Congo. Les efforts déployés par les autorités pour renforcer leurs capacités sécuritaires doivent respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire.

La Suisse est attentive à la voix des autorités congolaises appelant à une transition accélérée de la MONUSCO. Le témoignage de l'habitante du village d'Arr' illustre néanmoins le besoin que, durant cette période de transition, le Gouvernement congolais redouble d'efforts pour renforcer la protection de la population civile. La Suisse continuera de collaborer étroitement avec les autorités congolaises, les Nations Unies et les communautés, pour assurer une transition pacifique menant à une société pacifiée et au développement durable en République démocratique du Congo.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Pobee, de son exposé.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) revêt une importance manifeste pour le pays et la région. C'est pourquoi les États-Unis se préoccupent que le Gouvernement de la République démocratique du Congo appelle toujours plus fréquemment au retrait de la Mission après les élections prévues en décembre. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, la MONUSCO ne peut ni ne doit rester indéfiniment en République démocratique du Congo. De l'avis général, toutefois, d'ici à la fin de l'année, le Gouvernement de la République démocratique du Congo n'aura pas rempli les critères qu'il a acceptés comme étant les conditions minimales du retrait de la MONUSCO. Il est probable qu'un retrait précipité de la MONUSCO entraînerait un vide sécuritaire que les autorités de l'État ne seraient pas en mesure de combler, ce qui aurait des effets dévastateurs sur les populations les plus vulnérables de la région. Sans la MONUSCO, il y a fort à parier que nous observerons une activité accrue de la Coopérative pour le développement du Congo et de l'État islamique d'Iraq et de Syrie-République démocratique du Congo, deux groupes armés qui se sont livrés très ouvertement à des massacres choquants dans un camp de déplacés et dans une école ce mois.

La crise humanitaire empire également en raison de la poursuite des violences, qui se traduit par 1 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays, une escalade effroyable des violences fondées sur le genre, y compris des violences sexuelles liées au conflit, et d'immenses souffrances humaines. Pour remédier à cette situation impérieuse et urgente, la République démocratique du Congo et

la région des Grands Lacs ont besoin de volonté politique, d'attachement au dialogue, et de détermination à prendre des décisions difficiles et à engager des réformes indispensables. Elles ont également besoin de la MONUSCO.

Heureusement, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a pris des mesures importantes qui contribueront à l'instauration d'une paix durable. Nous accueillons favorablement son rapport au Conseil de sécurité sur la gestion des armes et des munitions, qui va fournir de précieuses informations sur les capacités du Gouvernement et permettra à la communauté internationale de concourir à la prévention du trafic et du détournement des armes de petit calibre. En mai, dans la province du Sud-Kivu, un tribunal militaire a condamné un commandant d'un groupe armé à la prison à vie pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, y compris le crime de grossesse forcée. C'est la première fois qu'un tribunal national condamne qui que ce soit pour ce type d'infraction. Le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme a apporté un appui financier et technique à l'enquête et aux poursuites. Cela illustre la manière dont l'ONU, la MONUSCO et le Gouvernement de la République démocratique du Congo peuvent articuler leurs efforts pour rendre justice aux victimes et obliger les auteurs à rendre des comptes. Ces initiatives importantes en matière de droits de l'homme et d'état de droit doivent perdurer aussi longtemps que la Mission sera en place.

Mais il reste du travail à faire et des progrès à réaliser, en particulier dans le secteur de la sécurité. La collaboration entre les Forces armées de la République démocratique du Congo et des groupes armés non étatiques dans l'est du pays, dont les Forces démocratiques de libération du Rwanda, qui sont visées par des sanctions de l'ONU, nous inquiète. Comme nous l'avons déjà fait des dizaines de fois, nous appelons à nouveau le Gouvernement de la République démocratique du Congo à professionnaliser pleinement ses forces de sécurité et à mettre immédiatement fin à cette coopération. Les États-Unis s'inquiètent également de la législation relative à l'instauration d'une force de réserve militaire en République démocratique du Congo, qui risque de permettre à des membres de groupes armés d'intégrer les Forces armées de la République démocratique du Congo et d'entraver les efforts de désarmement, démobilisation et réintégration. Nous demandons instamment à la République démocratique du Congo de veiller à ce que cette force de réserve soit soumise à un contrôle des antécédents minutieux et assujettie au programme de démobilisation, de désarmement, de relèvement communautaire et de

stabilisation. Nous appelons également le Gouvernement à veiller à l'application du principe de responsabilité.

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo a découragé et discrédité les discours haineux, mais je tiens à souligner combien il importe de dénoncer les discours de haine qui calomnient les communautés et les soldats de la paix parlant le kinyarwanda. Ce genre de discours a donné lieu à des homicides arbitraires, à des violences collectives et à des actes de harcèlement. Certes, ce n'est pas à la seule République démocratique du Congo qu'il incombe d'en venir à bout. L'appui direct que le Rwanda continue d'apporter au Mouvement du 23 mars (M23), visé lui aussi par les sanctions de l'ONU, s'inscrit en violation des résolutions du Conseil de sécurité et doit cesser. Je demande instamment aux autres membres du Conseil d'inciter le Gouvernement rwandais à retirer ses troupes de la République démocratique du Congo et à cesser immédiatement de soutenir le M23. Comme l'illustre l'appui apporté au M23, il s'agit là d'une crise régionale qui nécessite des solutions régionales s'attaquant aux causes profondes du conflit. Les États-Unis sont favorables aux efforts de médiation menés par l'Angola, le Kenya et la Communauté d'Afrique de l'Est, et les invitent à coordonner leurs opérations avec la MONUSCO et à faire en sorte qu'elles ne soient pas en opposition.

Nous sommes résolus à faire en sorte que la MONUSCO puisse s'acquitter de son mandat de protection des civils et aider le Gouvernement de la République démocratique du Congo à renforcer les principales institutions chargées de la gouvernance, de la justice et de la sécurité. Pour que la Mission aboutisse aux résultats recherchés, le Conseil de sécurité et du Gouvernement de la République démocratique du Congo doivent la soutenir. Le peuple de la République démocratique du Congo mérite la paix. Les États-Unis le soutiennent dans sa quête d'un avenir meilleur.

M. Biang (Gabon) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil, à savoir le Ghana, le Mozambique et mon pays, le Gabon.

Je remercie la Sous-Secrétaire générale Martha Pobeé pour son exposé complet. Je salue sa contribution, ainsi que celle de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) en faveur de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo. Je salue également la participation à la présente séance de nos collègues, représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

Notre déclaration d'aujourd'hui portera sur la situation politique, la situation sécuritaire et la situation humanitaire en République démocratique du Congo.

Le Ghana, le Mozambique et le Gabon se tiennent aux côtés de la République démocratique du Congo, alors qu'elle poursuit son long et difficile chemin vers une paix durable.

La République démocratique du Congo, confrontée à d'importants défis politiques, économiques et sécuritaires, a pu maintenir son engagement concernant le processus électoral établi et les calendriers qui y sont associés. Nous nous félicitons de la conclusion du processus d'inscription des électeurs et de la vérification externe du registre électoral, en avril et en mai de cette année. Nous sommes encouragés par le rôle croissant des femmes dans les procédures électorales et nous souhaitons la poursuite de cet engagement aussi bien dans l'espace politique qu'économique. Nous nous félicitons de toutes les initiatives visant à renforcer le rôle des femmes dans la prévention et le règlement des conflits.

Alors que la République démocratique du Congo se rapproche de la date des élections, très attendues par les populations, les trois membres africains du Conseil réitèrent la nécessité pour tous les acteurs politiques du pays de poursuivre sur la voie de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale, afin d'éviter que les tensions politiques ne dégénèrent en violences électorales généralisées.

Les trois membres africains du Conseil demeurent profondément préoccupés par la situation sécuritaire désastreuse dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo, en raison de la violence indicible des groupes armés tels que le Mouvement du 23 mars, les Forces démocratiques alliées (ADF) affiliées à Daech et la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) contre les populations et les infrastructures civiles. Il y a à peine deux semaines, le Conseil a adopté la déclaration à la presse SC/15319, sur une attaque perpétrée par la CODECO contre le camp de déplacés de Lala dans le territoire de Djugu, qui a fait au moins 47 morts parmi les civils. Les trois membres africains du Conseil condamnent fermement les attaques contre les camps de personnes déplacées. Les agressions contre ces populations qui vivent déjà des horreurs quotidiennes liées au déplacement forcé sont, pour nous, le comble de l'inhumanité. Nous demandons donc à tous les groupes armés locaux d'adhérer à l'initiative du Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation, et exigeons le retrait complet des groupes armés étrangers du territoire congolais.

La propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent constitue une menace grave pour la République démocratique du Congo et l'ensemble de la région. Alors que l'alignement idéologique entre les ADF et Daech continue de se transformer en une alliance toxique et meurtrière, les trois membres africains du Conseil rappellent la nécessité de recalibrage de l'architecture actuelle de paix et de sécurité mondiales, afin de la rendre plus résiliente aux menaces terroristes contemporaines. À cet égard, nous nous joignons à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'une nouvelle génération de missions d'imposition de la paix et d'opérations antiterroristes, dirigées par des forces régionales, avec un financement garanti et prévisible, l'Union africaine étant le partenaire évident du Conseil dans cette mission. Nous nous félicitons de la tenue, le 31 mai à Bujumbura, du vingt-et-unième Sommet extraordinaire de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), qui a acté le prolongement du mandat de la force régionale de la CAE. Les trois membres africains du Conseil s'alignent sur les décisions de ce sommet, y compris la décision de renforcer la coordination et les synergies entre les Forces armées de la République démocratique du Congo, la MONUSCO, la force régionale de la CAE, le mécanisme de vérification ad hoc et d'autres acteurs militaires sur le terrain. Nous nous félicitons également de la décision de la Communauté de développement de l'Afrique australe de contribuer aux efforts de paix en République démocratique du Congo, en déployant une partie de sa force en attente dans l'est de la République démocratique du Congo.

En ce qui concerne la transition de la MONUSCO, le Ghana, le Mozambique et le Gabon réitèrent la nécessité d'un retrait ordonné, en consultation avec les autorités congolaises. Les trois membres africains du Conseil saluent les progrès réalisés par le Gouvernement de la République démocratique du Congo dans la mise en œuvre des critères fixés dans le plan de transition conjoint, y compris le renforcement de son système de gestion des armes et des munitions.

La République démocratique du Congo dispose de vastes réserves de ressources naturelles, dont certaines sont l'avenir de la technologie moderne et du développement mondial. Cependant, nous continuons d'assister à un grand paradoxe, où les populations languissent dans la pauvreté, malgré l'abondance des ressources naturelles. Les trois membres africains du Conseil encouragent la République démocratique du Congo et les pays de la région à poursuivre le renforcement des contrôles internes, le suivi et la vérification, conformément aux mécanismes régionaux de certification, afin de s'assurer que les richesses minières de la République démocratique du Congo contribuent à sa prospérité et à son développement.

Derrière les chiffres et les statistiques sur la situation humanitaire en République démocratique du Congo se cachent des hommes, des femmes, des enfants, des jeunes garçons et des jeunes filles qui vivent dans des conditions déplorables, traumatisés par des violences physiques, ainsi que des troubles émotionnels découlant des atrocités qu'ils ont subies et des violences sexuelles et le meurtre d'êtres chers par des groupes armés. Nous rappelons que les autorités congolaises ont la double responsabilité d'améliorer les conditions de vie des personnes touchées par le conflit et de leur fournir un soutien psychosocial adéquat dans le cadre de son plan de réponse humanitaire 2023, lancé en collaboration avec l'ONU.

À cet égard, les trois membres africains du Conseil exhortent les bailleurs de fonds internationaux et régionaux, ainsi que les partenaires de la République démocratique du Congo à poursuivre leurs contributions au Plan de réponse humanitaire de l'année 2023. Les trois membres africains du Conseil encouragent également le Gouvernement à poursuivre sa coopération et son partenariat avec tous les acteurs humanitaires en vue de s'assurer qu'ils œuvrent sans entrave. Nous rappelons le lien entre changements climatiques et sécurité en Afrique centrale et soulignons que la situation humanitaire est aggravée par les effets des changements climatiques en République démocratique du Congo. Les 400 morts survenus à cause des inondations au Sud-Kivu en sont un exemple palpable.

En conclusion, les trois membres africains du Conseil rappellent qu'une solution politique demeure le moyen le plus viable de rétablir la paix en République démocratique du Congo. C'est pour cette raison que nous continuons de soutenir pleinement les processus en cours de Luanda et de Nairobi, ainsi que la revitalisation prévue de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, et réaffirmons notre attachement à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Nous saluons en outre les efforts de la MONUSCO et des partenaires internationaux dans la promotion de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobeé de son exposé, et je me félicite de la participation des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

Nous demeurons vivement préoccupés par les terribles violations des droits humains et les atteintes à ces droits, notamment la violence fondée sur le genre,

ainsi que les crises humanitaires qui en découlent, causées par de nombreux groupes armés, qui ont intensifié leurs activités ces derniers jours. L'attaque récente contre le camp de personnes déplacées dans la province de l'Ituri, attribuée aux membres de la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO), est un exemple de ces attaques choquantes. Nous condamnons à nouveau dans les termes les plus forts cet acte odieux. La Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) reste un point d'ancrage pour les efforts internationaux visant à stabiliser un environnement de plus en plus instable, et le Japon continue de soutenir pleinement le rôle qu'elle joue.

En juillet, le Conseil devrait recevoir le rapport du Secrétaire général sur les options de reconfiguration de la MONUSCO et le rôle futur de l'ONU en République démocratique du Congo. Nous sommes tous conscients de l'importance d'une coopération étroite et constructive entre toutes les parties prenantes pour une transition sans heurt, responsable et durable. Dès lors, je tiens à faire les observations ci-après au sujet des priorités stratégiques de la MONUSCO à l'heure actuelle.

Tout d'abord, il est de la plus haute importance à la fois d'obtenir une cessation des hostilités et de protéger les civils. Toute forme d'appui aux groupes armés exacerbe une situation qui va déjà s'aggravant dans la région, et doit donc prendre fin immédiatement. Diverses entités dédiées à la sécurité, notamment les forces régionales de la Communauté d'Afrique de l'Est, sont sur le terrain, mais la responsabilité principale de la protection des civils incombe toutefois aux forces de sécurité nationales. Tous les efforts de sécurité doivent être dûment coordonnés sous la direction du Gouvernement de la République démocratique du Congo.

La poursuite de la mise en œuvre du Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation est essentielle pour parvenir à une paix durable. Il est urgent de progresser sur la réforme du secteur de la sécurité dirigée par le Gouvernement. La présence d'effectifs de police accessibles, fiables et professionnels fait partie des pierres angulaires de l'ordre social et de la stabilité dans le cadre de toute transition envisageable. Le Japon est un partenaire de longue date en matière de renforcement des institutions dans ce secteur. Les programmes pour aider à la mise en place d'une police de proximité, menés par l'Agence japonaise de coopération internationale en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Fonds pour la consolidation de la paix, sont arrivés dans la province du Tanganyika, dont la MONUSCO s'est retirée l'an dernier.

Par ailleurs, le processus des élections nationales et locales, qui a déjà débuté, doit être l'occasion de définir un avenir commun pour tous, au lieu de creuser encore les divisions au sein de la population. L'élection de dirigeants locaux compétents, capables de s'attirer la confiance populaire, est le préalable d'une meilleure gouvernance locale et d'une paix durable. C'est encore plus vrai dans la partie orientale de la République démocratique du Congo, en raison de son instabilité chronique. Tandis que les préparatifs s'accélèrent pour les élections, il faut éviter les obstructions aux campagnes politiques légitimes et les manœuvres d'incitation à la haine. En partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Japon fait sa part à l'appui des efforts déployés par le Gouvernement pour tenir des élections libres, régulières et sûres en fournissant des services de renforcement des capacités et du matériel connexe.

Enfin, nous devons demeurer vigilants face aux crises de la sécurité humaine qui sont en cours. La détérioration du climat de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, déclenchée par les activités des groupes armés, se traduit par un flux massif de réfugiés vers les pays voisins. Nous avons besoin d'une approche régionale intégrée pour relever ce défi humanitaire. À cet égard, nous saluons la réunion tripartite organisée en mai entre la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de discuter des questions y relatives. Pour soutenir ces efforts, le Japon met en œuvre des projets répondant à des besoins humains élémentaires comme l'eau, l'alimentation et le logement, en plus des services de santé qu'il dispense déjà dans ces pays voisins.

Le Japon reste attaché à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Nous continuerons de travailler en collaboration avec la MONUSCO et tous les pays de la région pour parvenir à une paix et à une stabilité durables.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Martha Pobe. Nous saluons la participation à la séance de ce jour des Représentants permanents de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

Pour commencer, nous adressons nos condoléances à la République démocratique du Congo et aux familles de ses habitants qui ont péri dans les inondations et les glissements de terrain du mois de mai. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux personnes touchées.

J'en viens maintenant plus précisément à la situation dans le pays. Nous constatons que les menaces en

matière de sécurité se maintiennent à un niveau particulièrement élevé dans l'est de la République démocratique du Congo. Selon nous, il n'y a pas plus dangereux que les hostilités prolongées entre les forces du Gouvernement congolais et le Mouvement du 23 mars dans la province du Nord-Kivu, les relations tendues entre Kinshasa et Kigali et les activités du mouvement islamiste des Forces démocratiques alliées (ADF), qui a de plus en plus recours à des méthodes terroristes. Nous condamnons vivement l'attaque perpétrée par des combattants des ADF, le 16 mai, en Ouganda, en l'occurrence une attaque terroriste ignoble contre une école, qui a fait 43 victimes, dont la plupart étaient des enfants d'âge scolaire, et qui fait une nouvelle fois la preuve que la sécurité et la stabilité en République démocratique du Congo reflètent les intérêts de tous les États de la région des Grands Lacs. Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes et au Gouvernement ougandais. Nous espérons que les auteurs de ce crime odieux seront retrouvés et punis.

Nous sommes préoccupés par les activités des autres groupes armés qui sont omniprésents sur le territoire de la République démocratique du Congo, dont la Coopérative pour le développement du Congo, la Résistance pour un État de droit au Burundi, les Maï-Maï et les Forces démocratiques de libération du Rwanda, qui n'entendent aucunement renoncer aux méthodes violentes, continuent de raffermir leurs positions en différents endroits de l'est du pays, participent au pillage des ressources nationales et terrorisent la population. Nous nous inquiétons des facteurs qui viennent s'ajouter au conflit armé, notamment l'aggravation de la crise humanitaire, le nombre croissant de déplacés et de réfugiés, les violations des droits humains et la souffrance quotidienne des civils.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Néanmoins, derrière ces chiffres, il y a les histoires particulières de personnes précises. Nous estimons que l'action des États de la région, dans le cadre des négociations de Nairobi et de Luanda, revêt, par principe, de l'importance. Nous nous félicitons de la mobilisation de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en faveur d'un règlement du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo, conformément à la décision prise lors du sommet de la SADC à Windhoek le 8 mai.

Il nous semble utile de continuer à mutualiser les efforts et initiatives complémentaires en matière d'assistance régionale. La priorité à cet égard consiste dans la fin des hostilités et la tenue d'un dialogue global et inclusif. Il faut vraiment poursuivre les efforts visant à mettre intégralement en œuvre l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique

du Congo et la région, qui date de 2013. Nous félicitons l'Union africaine et les pays de la région pour l'attention qu'ils accordent à la revitalisation de ce document.

Nous soutenons les initiatives de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, notamment ses efforts pour instaurer un dialogue interétatique afin de désamorcer les tensions dans cette région. À l'évidence, les méthodes militaires ne sauraient suffire pour faire advenir une normalisation à long terme dans l'est de la République démocratique du Congo et la région des Grands Lacs. Seule une solution politique peut aboutir à une cessation complète des hostilités et créer réellement les conditions d'une stabilisation durable.

Nous appuyons les efforts déployés par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et sa direction. Nous considérons que la présence de la Mission dans la zone de conflit reste un facteur de stabilisation essentiel. Afin d'organiser plus efficacement la protection de la population congolaise, nous comptons sur une coopération accrue entre les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Mission, ainsi qu'entre les forces régionales et nationales sur le terrain.

D'ici au mois de juillet, en application de la résolution 2666 (2022), nous attendons la proposition du Secrétaire général sur la reconfiguration de la Mission compte tenu du travail accompli conjointement avec Kinshasa afin d'examiner le plan établi pour le retrait progressif des Casques bleus du pays. Quant à l'exécution de ce plan, nous jugeons qu'il faut d'abord et avant tout tenir compte de l'évolution de la situation sur le terrain, et opérer par étapes et de façon responsable. En même temps, nous soulignons que la responsabilité du destin du pays incombe en fin de compte aux Congolais eux-mêmes, et à cet égard il est crucial de mettre en place un secteur de la sécurité qui puisse assurer de manière autonome le contrôle de tout le pays et y maintenir l'ordre.

En ce sens, nous sommes pour que le Conseil de sécurité décide de lever l'embargo sur les armes contre la République démocratique du Congo. La position russe à cet égard n'a pas changé, que ce soit pour la République démocratique du Congo ou pour d'autres situations similaires. Les sanctions du Conseil de sécurité devraient toujours refléter la situation réelle sur le terrain et favoriser la stabilisation des contextes où elles s'appliquent. Elles ne devraient en aucun cas créer des obstacles pour les forces de sécurité nationales. Les restrictions demandent à être régulièrement réexaminées et modifiées jusqu'à leur levée totale. Il est inacceptable d'ajouter aux mesures de sanction du Conseil de sécurité des mesures unilatérales illégitimes.

Pour terminer, je tiens à saluer les efforts que continue de faire le Gouvernement de la République démocratique du Congo dans le cadre des préparatifs des élections générales de décembre, et lui souhaite plein succès dans l'organisation du scrutin.

Pour notre part, nous réaffirmons notre engagement à favoriser la stabilisation de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs en promouvant le dialogue et la coopération constructive entre les États de la région. Nous nous réjouissons à la perspective d'avoir des contacts étroits avec les institutions concernées et les représentants du système des Nations Unies.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, Martha Pobece, des informations qu'elle nous a fournies. Nous saluons également la participation des représentants des Missions permanentes de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

Notre visite en République démocratique du Congo en mars nous a permis de mieux connaître et d'identifier les besoins et les difficultés auxquels le pays doit encore remédier pour parvenir à la paix et au développement à travers le processus de reconstruction politique et économique. Nous avons également été témoins du travail colossal accompli par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les différents organismes des Nations Unies sur le terrain, en pleine crise humanitaire et sécuritaire, en particulier à la frontière orientale de la République démocratique du Congo.

Nous nous félicitons des efforts qui sont faits dans le cadre des préparatifs des élections, et en particulier de l'achèvement de l'inscription des électeurs par la Commission électorale nationale indépendante. Nous espérons que ce processus se poursuivra de manière transparente et inclusive, en prenant toujours en compte les vues divergentes exprimées par l'opposition et en intégrant les voix des femmes et de la société civile. Nous appelons également au respect de l'espace civique et des libertés d'expression, d'opinion et de réunion. Nous soulignons que la protection des défenseurs des droits humains, des journalistes et des membres de la société civile doit être une priorité à tout moment, mais en particulier pendant la période préélectorale.

L'Équateur est préoccupé par la situation de sécurité, notamment dans l'est du pays, malgré les efforts consentis au niveau régional pour faire avancer le processus de paix. À cet égard, nous condamnons l'attaque

contre le camp de déplacés de Lala, dans la province de l'Ituri. La protection des civils en situation de vulnérabilité doit être une priorité.

Les actes de violence perpétrés par la Coopérative pour le développement du Congo, les Forces démocratiques alliées, le groupe Zaïre, le Mouvement du 23 mars (M23), les milices Maï-Maï, les Forces démocratiques de libération du Rwanda et d'autres groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo, en particulier en Ituri et au Kivu, ont coûté la vie à des centaines de civils, parmi lesquels des femmes et des enfants.

À cet égard, nous souscrivons à ce que le Secrétaire général a déclaré dans son rapport sur les enfants et les conflits armés concernant la nécessité urgente de mettre en œuvre le plan d'action national visant à réduire la violence sexuelle, le recrutement et l'utilisation d'enfants par les groupes armés. La mise en œuvre et le respect des décisions des processus de Luanda et de Nairobi sont indispensables pour parvenir à un processus de paix dans la région. Les groupes armés, en particulier le M23, doivent quitter les zones occupées. À cet égard, le Rwanda doit axer ses efforts sur la collaboration dans la lutte commune contre ces menaces. Nous espérons que les résultats de la réunion de haut niveau en Angola permettront la mise en œuvre des mesures déjà convenues.

La violence continue d'aggraver la crise humanitaire en République démocratique du Congo. Avec 26,4 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë et 6,3 millions de personnes déplacées, la contribution de la communauté internationale est nécessaire pour répondre aux besoins de la population civile.

Les actions coordonnées menées par la MONUSCO, en collaboration avec les organisations humanitaires dans les zones de conflit contrôlées par le M23, doivent pouvoir bénéficier d'une assistance dans le strict respect du droit international et du droit international humanitaire.

Nous appelons à mettre fin aux campagnes de désinformation et de mésinformation qui nuisent à l'action de la MONUSCO. Nous saluons les initiatives menées par la Mission, en particulier les formations qui ont renforcé les systèmes judiciaires en République démocratique du Congo. Nous relevons par exemple la désignation d'ambassadrices locales de la paix, qui renforce leurs moyens d'action au sein de leurs communautés, tout en les sensibilisant et en les formant à la prévention des conflits, à la lutte contre la désinformation, au règlement des conflits et à la prévention de la violence domestique.

L'Équateur suivra de près les prochaines étapes de la transition de la MONUSCO et de son retrait

responsable. Nous espérons que le Gouvernement et la Mission établiront un plan dans le but de pérenniser les résultats obtenus afin de consolider l'institutionnalisation de la paix, la protection des civils et les conditions de la réconciliation telles que les instances judiciaires. À cet égard, nous nous félicitons de la signature d'un mémorandum d'accord avec la Cour pénale internationale au cours de la visite du Procureur de la Cour dans ce pays.

De nos rencontres avec les autorités et la société civile, nous retenons la détermination à conduire le pays vers le développement d'un nouveau mode de vie assorti d'une paix durable. La région et la communauté internationale ont un rôle clef à jouer dans ce processus, et elles peuvent compter sur l'Équateur pour y parvenir.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Sous-Secrétaire générale Pobe de ses observations avisées, et je salue la présence des Ambassadeurs de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

Nous nous trouvons à un tournant de l'histoire de la République démocratique du Congo. Les attaques brutales et effroyables perpétrées par des groupes armés contre la population, telles que l'attaque menée par la Coopérative pour le développement du Congo contre le camp de déplacés de Lala et l'attaque meurtrière perpétrée par les Forces démocratiques alliées contre une école près de la frontière de la République démocratique du Congo, dans l'ouest de l'Ouganda, sont déplorables et constituent une réalité accablante pour les habitants de la région. Tout en présentant nos plus sincères condoléances aux familles des victimes, nous soulignons que tous les groupes armés doivent déposer les armes, et nous exhortons les parties à s'abstenir de toute action susceptible de faire obstacle à la paix et à la stabilité.

Les élections générales à venir constituent une occasion sans précédent. À cet égard, nous prenons note de l'achèvement temporaire de l'inscription sur les listes électorales, et nous nous félicitons de l'attention accordée à la parité des sexes. Nous sommes conscients que le processus d'inscription a pu se heurter à des problèmes de sécurité dans certaines régions, néanmoins nous encourageons les autorités à respecter, protéger et promouvoir le droit de réunion ou d'association pacifique, ainsi que la liberté d'opinion et d'expression. Il s'agit là de composantes fondamentales de la démocratie et d'éléments indispensables au plein exercice de tous les droits humains.

Nous sommes préoccupés par les faits entourant la récente loi portant création d'une force de réserve militaire, car elle risque de compromettre les efforts

déployés dans le cadre du processus de Nairobi et du Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation. Nous insistons sur l'importance d'aligner la législation sur les normes internationales, avec le soutien technique des entités compétentes des Nations Unies.

Nous félicitons le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo du soutien qu'il apporte au Gouvernement dans la lutte contre l'impunité. Nous prenons acte de la récente condamnation pour crimes contre l'humanité prononcée par le Tribunal militaire d'Uvira, dans le Sud-Kivu, qui constitue un important précédent juridique. Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme, en collaboration avec la force de mobilité et de sécurité de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), permet de mener des enquêtes sur le terrain et d'organiser des audiences foraines, qui sont autant de remparts contre l'impunité.

Nous saluons les efforts régionaux, politiques et militaires importants qui sont déployés. Nous espérons que les mesures de confiance l'emporteront sur les discours de haine dans le débat public. Nous appelons avec force à une désescalade immédiate et à la retenue entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, et encourageons le recours à des mécanismes de vérification régionaux pour apaiser les tensions.

Les chiffres relatifs aux violations des droits humains et aux atteintes à ces droits sont alarmants. Parmi celles-ci figurent des violences sexuelles et fondées sur le genre généralisées, l'exploitation et les atteintes sexuelles, le recrutement et l'utilisation d'enfants, ainsi que des attaques contre des écoles, dont le nombre a récemment été multiplié par trois. Selon certaines informations, la situation dans les provinces orientales, en particulier la province de l'Ituri, est plus grave que jamais. Dans ce contexte, nous soulignons la nécessité de suivre une approche axée sur les personnes rescapées et tenant compte des questions de genre pour ce qui est de prévenir et de combattre ces formes de violence et d'atteintes, en prenant en considération les besoins spécifiques de tous les groupes vulnérables, sans aucune discrimination. Avec une proportion de 25 % de sa population en proie à une insécurité alimentaire aiguë, la République démocratique du Congo est un des pays où le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire est le plus élevé au monde. Alors que nous nous préparons à amorcer la transition de la MONUSCO, nous plaidons en faveur d'une approche sur mesure qui donne la priorité à la protection des civils. Cependant, nous ne pouvons pas

nous permettre le moindre vide sécuritaire. Nous sommes fermement convaincus que la protection des civils, y compris des enfants, la prévention des violences sexuelles en période de conflit et l'obligation de rendre des comptes doivent demeurer au centre des préoccupations. Dans le but d'appuyer la stabilisation de la République démocratique du Congo, l'Union européenne déploie actuellement une série d'actions d'un montant total de 17 millions d'euros dans le cadre du mécanisme d'intervention rapide « L'Europe dans le monde ».

L'instauration de la paix et de la sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo exige que l'on remédie aux causes sous-jacentes du conflit, en plus de l'aide apportée par les initiatives régionales. Les abondantes ressources naturelles des terres fertiles de la République démocratique du Congo doivent servir de catalyseur pour assurer le bien-être du pays et appuyer l'engagement des autorités congolaises à étendre l'autorité de l'État, à promouvoir l'application du principe de responsabilité et à mettre en œuvre des mesures de justice transitionnelle, ce qui doit rester au cœur de nos efforts.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Martha Pobe de son exposé complet, et je souhaite la bienvenue aux représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance.

Lorsque le Conseil de sécurité s'est réuni pour la dernière fois pour discuter de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de la situation en République démocratique du Congo (voir S/PV.9298), nous revenions tout juste de notre visite dans le pays. Sur place, les autorités et la société civile nous avaient fait part à maintes reprises des conséquences du conflit sur la population. Nous avons été témoins de la situation critique des personnes déplacées et celles-ci nous avaient raconté de vive voix combien leur vie avait été bouleversée.

Parmi les dizaines de groupes armés illégaux qui opèrent dans l'est de la République démocratique du Congo, celui qui a été le plus souvent cité est le Mouvement du 23 mars (M23). Bien qu'il ne soit pas doté d'effectifs imposants, le M23 a une incidence disproportionnée parce qu'il est très bien organisé et équipé. C'est pourquoi il est encourageant de constater que les hostilités entre le M23 et les Forces armées de la République démocratique du Congo ont nettement diminué au cours des derniers mois. Nous espérons que le M23 déposera les armes et respectera pleinement le communiqué de Luanda du 23 novembre 2022. Nous saluons les efforts

de médiation déployés par les voisins de la République démocratique du Congo dans le cadre des processus de Nairobi et de Luanda, qui méritent tout l'appui de la communauté internationale.

Malheureusement, alors même que les violences émanant du M23 semblent s'atténuer, on assiste à une effroyable recrudescence des attaques menées par d'autres groupes armés illégaux. Le Brésil condamne avec la plus grande fermeté l'attaque qui a visé un camp de déplacés dans la province de l'Ituri le 12 juin. Rien ne saurait justifier les attaques contre les civils. Nous renouvelons l'appel lancé par le Conseil de sécurité à tous les groupes armés pour qu'ils déposent les armes et se dissolvent. Tout soutien extérieur aux groupes armés illégaux en République démocratique du Congo doit cesser. Le Brésil condamne également avec force l'attaque perpétrée le 16 juin par les Forces démocratiques alliées contre une école en Ouganda. Cette attaque rappelle une fois de plus, s'il en était encore besoin, la dimension régionale du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs.

Nous prenons acte du déploiement complet de la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et du déploiement imminent de militaires angolais, qui contribueront à faire respecter le cantonnement du M23, ainsi que de la décision de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) d'envoyer son propre contingent. Nous prenons aussi note de la décision de la CAE de nommer un civil comme chef de mission afin d'améliorer les contacts politiques en République démocratique du Congo. La présence de contingents étrangers doit s'accompagner d'une plus grande coordination entre les Forces armées de la République démocratique du Congo et la MONUSCO afin de maximiser leur contribution à la sécurité du pays. Nous attendons avec intérêt les résultats du sommet quadripartite qui se tiendra demain à Luanda entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la CAE, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la SADC. Nous espérons que cette réunion, organisée sous l'égide de l'Union africaine avec la participation de l'ONU, contribuera à améliorer la coordination entre les organismes sous-régionaux pour faire face à la crise dans l'est de la République démocratique du Congo.

Il est encourageant de constater que le sentiment anti-MONUSCO s'est considérablement atténué sur les réseaux sociaux. Les efforts de la Mission y contribuent sans nul doute, mais d'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte, comme le cessez-le-feu du M23 et la perception, par la société, que la MONUSCO joue un rôle important pour ce qui est de protéger les civils contre la

montée des violences émanant d'autres groupes armés. Cela nous rappelle que la communication stratégique reste un outil précieux pour permettre à la Mission de s'acquitter de son mandat avec plus d'efficacité.

Depuis trois décennies en République démocratique du Congo, la MONUSCO – et sa prédécesseure, la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo – joue un rôle inestimable dans le maintien de la paix et de la sécurité dans ce pays. Nous avons cependant pleinement conscience que la Mission ne peut et ne doit pas durer éternellement. À cet égard, nous prenons note de la demande formulée par le Gouvernement congolais pour que la Mission accélère son départ. Nous prenons aussi note de la poursuite du dialogue entre la MONUSCO et les représentants du Gouvernement au sein du groupe de travail conjoint sur la transition, ainsi que de la récente visite du Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, à Kinshasa pour discuter de cette question. Si la Mission devait se retirer sans avoir satisfait aux critères du plan de transition, cela compliquerait encore davantage la vie de la population dans l'est de la République démocratique du Congo. La transition doit être soigneusement coordonnée avec les autorités nationales et locales, ainsi qu'avec les forces régionales et autres forces extérieures présentes dans le pays, et il convient de renforcer le rôle de l'équipe de pays des Nations Unies à cet égard.

Nous prenons acte des efforts déployés pour préparer les élections de décembre. Il est très important que le peuple congolais se sente représenté par ses institutions politiques. Nous espérons que le scrutin aura lieu dans le calme et sans retard. Puisse-t-il marquer une nouvelle étape sur la voie d'un avenir plus stable et plus prospère pour le peuple congolais.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Je voudrais me joindre aux autres pour remercier la Sous-secrétaire générale Pobeë de son exposé instructif, et je salue également la participation des représentants de la République démocratique du Congo et du Rwanda à la présente séance. Dans ses observations, M^{me} Pobeë a décrit les défis de sécurité et d'ordre humanitaire en constante évolution sur le terrain, et il est clair qu'il n'existe pas de solution simple à ces problèmes. Mais aujourd'hui, nous avons reconnu l'urgence de la situation et la nécessité d'œuvrer à l'instauration des conditions qui permettront d'assurer la stabilité à long terme de la République démocratique du Congo. Je voudrais formuler deux observations dans ce sens.

Premièrement, la protection des civils doit rester au centre de tous les efforts de paix. Il est essentiel de garder à l'esprit que le droit international humanitaire est parfaitement clair quant aux obligations qui incombent à toutes les parties à un conflit s'agissant de la protection des civils. Les Émirats arabes unis condamnent de nouveau les agissements du Mouvement du 23 mars (M23) et d'autres groupes armés. Nous sommes particulièrement consternés par la récente attaque odieuse commise par les Forces démocratiques alliées contre une école en Ouganda, qui a fait 41 morts. Les groupes armés, y compris le M23, doivent déposer les armes et cesser les hostilités définitivement et sans condition. Il faut redoubler d'efforts pour garantir leur retrait.

Nous condamnons également toutes les formes de discours de haine qui alimentent l'hostilité et la discrimination et divisent les communautés. Dans la résolution 2686 (2023), le Conseil s'est dit conscient que les discours de haine et les formes d'intolérance qui y sont associées peuvent favoriser les conflits, et que leur élimination nécessite une approche à l'échelle de l'ensemble de la société et de l'administration. Mettre fin à la violence au niveau intercommunautaire, avant qu'elle ne dégénère, exige des ressources et des initiatives de médiation efficaces. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et d'autres partenaires internationaux ont un rôle essentiel à jouer pour ce qui est d'appuyer ces efforts et de veiller à ce qu'ils soient approuvés au niveau local. La MONUSCO, en particulier, doit consulter régulièrement les populations civiles et la société civile au sujet de leurs besoins en matière de protection et intégrer leurs contributions dans ses activités de protection. Nous l'encourageons également à donner aux acteurs locaux les moyens de condamner les discours de haine et la stigmatisation des communautés.

Il importera également d'inclure une stratégie de protection des civils dans le prochain plan de retrait de la MONUSCO, l'accent étant mis en particulier sur la protection des sites de déplacés. Nous condamnons avec force les récentes attaques commises par la Coopérative pour le développement du Congo contre les camps de déplacés. Ces camps sont souvent les seuls lieux sûrs pour les civils en situation de vulnérabilité et doivent être protégés avec toute la force de la communauté internationale.

Deuxièmement, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les souffrances de la population de la République démocratique du Congo, en particulier dans l'est du pays. La République démocratique du Congo est confrontée à une triple crise : une augmentation spectaculaire des violences sexuelles, de l'insécurité alimentaire et des risques sanitaires et climatiques. Chacune de ces crises aggrave un

contexte humanitaire déjà désastreux et a même conduit à une intensification de l'aide humanitaire à l'échelle du système des Nations Unies. Le mois dernier, dans le Nord-Kivu, Médecins Sans Frontières a signalé que près de 50 personnes par jour cherchaient à se faire soigner dans une seule clinique à la suite d'une agression sexuelle. La violence sexuelle dans les camps de déplacés aux alentours de Goma fait peser un risque constant sur les femmes et les filles dans leurs activités quotidiennes. Dans le même temps, l'insécurité alimentaire augmente rapidement. Dans certaines localités, jusqu'à 65 % de la population souffre de la faim. L'aide humanitaire doit être considérablement augmentée, car le plan reste sous-financé. L'action menée par les travailleurs humanitaires congolais et internationaux en faveur de la population de la République démocratique du Congo est essentielle et doit être appuyée.

Malgré les conditions de sécurité actuelles en République démocratique du Congo, la paix est non seulement possible mais réalisable. Le dialogue et la diplomatie sont les fondements d'une République démocratique du Congo sûre, stable et prospère. Pour ce faire, un dialogue inclusif sera indispensable pour mieux aborder des questions telles que l'instrumentalisation de l'incitation à la violence interethnique et des conflits au niveau communautaire. C'est particulièrement opportun, car le pays se prépare à organiser des élections nationales dans le courant de l'année.

Les efforts diplomatiques régionaux sont primordiaux. Les Émirats arabes unis appuient toutes les initiatives visant à mettre fin au conflit dans l'est du pays, y compris le processus de Nairobi, le processus de Luanda et d'autres efforts régionaux, notamment les résultats du processus quadripartite qui est en cours cette semaine. Tous ces processus clefs visent à appuyer la République démocratique du Congo dans sa quête de paix et de stabilité, mais la coordination et la concertation entre ces processus seront également fondamentales. Les Émirats arabes unis appuient sans réserve la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Nous réaffirmons notre volonté de l'accompagner sur la voie de la paix et de la stabilité.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

M. Nzongola-Ntalaja (République démocratique du Congo) : Je voudrais, au seuil de mon propos, vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre présidence du Conseil de sécurité tout au long de ce mois de juin, et vous remercier pour l'organisation de cette séance

portant sur la situation en République démocratique du Congo. Je remercie également le Secrétaire général, António Guterres, pour son engagement envers la cause de la République démocratique du Congo. Je salue tous les membres du Conseil de sécurité ici présents, sans oublier les trois représentante et représentants du continent africain au sein de cet organe.

Ma délégation a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), document que M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, que je salue, vient de nous présenter. Qu'il me soit permis de faire quelques commentaires sur les questions évoquées dans ce rapport et les différentes préoccupations soulevées par les membres du Conseil.

La situation politique de mon pays, comme le souligne le rapport sous examen, est principalement dominée par la poursuite du processus électoral et des efforts régionaux et internationaux pour résorber la crise dans l'est de la République démocratique du Congo. Concernant les élections, il faut noter la promulgation, en date du 15 juin, par S. E. le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de la loi portant répartition des sièges pour les élections. Bien plus, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), qui avait déjà clôturé le processus d'enrôlement le 25 avril de cette année, va se déployer pour enrôler les membres qui n'étaient pas enrôlés avant à cause des conflits, comme à Kwamouth, du 26 juin au 10 juillet. Et nous espérons aussi que les populations des territoires de Masisi et de Rutshuru vont aussi être enrôlées dans les mois qui viennent. Ces zones n'avaient pas été listées, comme je l'ai dit, à cause de l'insécurité. La CENI va continuer à travailler sans relâche et ce, conformément à la volonté exprimée de mon gouvernement en faveur d'élections transparentes, inclusives et crédibles.

Concernant la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo, ma délégation voudrait une fois de plus attirer l'attention du Conseil sur l'activisme et la dangerosité croissante du Mouvement du 23 mars (M23)/Force de défense rwandaise (RDF), proxy du Rwanda, des terroristes des Forces démocratiques alliées (ADF) affiliés à Daech et de la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO). Au-delà des massacres et des multiples violations du droit international humanitaire et des droits de la personne qu'ils perpétuent au quotidien contre les populations civiles, ces groupes terroristes s'illustrent en ciblant de plus en plus les camps de déplacés. Cela est inacceptable. La violation de l'intégrité de ces camps constitue un crime contre l'humanité.

Par ailleurs, ces groupes terroristes opèrent dans les forêts et aires protégées de la République démocratique du Congo, qu'ils exploitent et écument. À ce titre, ils participent activement à la déforestation et, donc, à la réduction des capacités des forêts congolaises pourtant essentielles pour la survie de l'humanité face aux défis des changements climatiques. Enfin, dans leur quête de financements, ces groupes terroristes, qui exploitent illégalement les ressources minérales de la République démocratique du Congo, peuvent un jour accéder à certaines matières stratégiques et dangereuses dont regorge la République démocratique du Congo, comme l'uranium. Nous demandons au Conseil, pour ces trois raisons, de se joindre à la République démocratique du Congo pour condamner et sanctionner sans équivoque, avec plus de fermeté, ces groupes armés négatifs et terroristes. Suggérer à la République démocratique du Congo de négocier avec de telles entités s'avère même indécent.

Que nos partenaires cessent de considérer que ce qui se déroule dans l'est de la République démocratique du Congo n'est qu'un problème congolo-congolais. Si nous n'agissons pas en bloc collectif pour éradiquer ces groupes et traiter les causes profondes de ce conflit sans complaisance, nous paierons tous, d'une manière ou d'une autre, le prix collectif de ce qui se développe dans l'est de la République démocratique du Congo. Le Conseil ne devrait pas oublier que le conflit qui ravage depuis plus de 25 ans l'est de la République démocratique du Congo, ayant occasionné plus de 10 millions des morts, ne tire pas sa vraie source ou origine en République démocratique du Congo. C'est un conflit exporté et ensuite transposé sur le sol congolais.

Qu'il me soit permis de revenir sur le Mouvement du M23/RDF. Les membres du M23/RDF sont versatiles. Leur tradition est de ne jamais respecter les accords. On a déjà parlé de l'accord de Luanda de novembre 2022. Jusqu'à présent, cet accord n'est pas respecté et le M23 continue à occuper d'immenses territoires de la République démocratique du Congo et continue à tuer les gens sans que les pouvoirs qui ont la possibilité de le faire n'interviennent aucunement.

Au niveau régional, les efforts politiques, sécuritaires et diplomatiques continuent à se cristalliser autour du processus de Nairobi-Luanda ainsi que de l'annonce du déploiement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Le Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), qui a eu lieu le 3 juin, a réaffirmé la nécessité de la mise en œuvre de la feuille de route conjointe de Luanda

adoptée en novembre 2022 et ensuite ajustée à Addis-Abeba en février 2023. Il a été rappelé en particulier au M23 l'obligation de se retirer des zones occupées pour un pré-cantonnement à Rumangabo, puis le cantonnement au Maniema. Deux autres grandes rencontres sont prévues. Il y a tout d'abord la réunion quadripartite entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté d'Afrique de l'Est, la CIRGL et la SADC prévue demain, le 27 juin, à Luanda sur la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo, dont les travaux préparatoires ont débuté vendredi dernier. Cette rencontre va s'occuper de la coordination de toutes les forces déployées dans l'est de la République démocratique du Congo pour éviter le chevauchement dans leurs actions pour la pacification de la partie est de notre pays. La réunion de Nairobi est prévue, quant à elle, le 30 juin pour les discussions en lien avec le cantonnement du M23.

Dans ce contexte, l'opérationnalisation du Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation mérite d'être appuyée car elle constitue un pilier dans le processus de pacification. Nous saisissons cette opportunité pour lancer un appel auprès des partenaires pour une plus grande mobilisation des fonds en faveur du Programme.

Avant de clore ce paragraphe sur la dynamique régionale, ma délégation souhaite faire une mise au point concernant certaines allégations diffusées récemment. Premièrement, ma délégation l'a répété et démontré la vérité simple est que les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ne constituent nullement une véritable menace militaire ni sécuritaire pour le Rwanda. Personne ne peut citer un seul moment où les FDLR ont attaqué le Rwanda au cours des cinq ou 10 dernières années. Il n'y a aucune preuve à cet effet. À ce jour, personne ne peut exhiber une opération sérieuse menée par ce résidu contre le Rwanda. C'est toujours un prétexte mis en avant pour faciliter l'agenda de prédation des ressources naturelles de la République démocratique du Congo et le rêve d'extension territoriale de M. Paul Kagame. On peut rappeler le discours qu'il a fait au Bénin dernièrement, où il a parlé de reprendre les terres que le Royaume du Rwanda aurait perdu au Congo, ce qui n'est pas du tout correct, ainsi que je l'ai dit à l'occasion de ma précédente intervention devant le Conseil (voir S/PV.9307). Il faut qu'il cesse de rêver ; la terre congolaise est sacrée. Comme le Président de la République, M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo l'a dit, en harmonie avec son peuple, notre pays ne cédera aucun pouce du territoire national.

Deuxièmement, le véritable sabotage du processus de Nairobi et de Luanda est orchestré par le tandem

M23/RDF. Ce sont eux qui n'ont pas respecté jusqu'à présent l'accord de Luanda de novembre 2022, pas nous. On ne peut pas prétendre que c'est nous qui sabotons le processus de négociation. Ce n'est pas vrai, ce sont eux qui le font. Les éléments de terrain le démontrent très bien. L'esprit ainsi que le communiqué final de la réunion de la CIRGL du 3 juin ci-haut évoquée ont dévoilé cette réalité.

Troisièmement, les statistiques des massacres perpétrés et occasionnés dans l'est de la République démocratique du Congo – 10 millions des morts – par les agresseurs et leurs supplétifs prouvent à suffisance et avec douleur la menace d'extinction de la population civile congolaise de l'est. Tuer, violer, terroriser, traumatiser, chasser les populations autochtones de l'est hors de leurs terres vers des camps des déplacés insalubres pour s'assurer ensuite de leur lente extermination, voilà la triste réalité du terrain dans l'est, non pas une fiction quelconque d'une menace imaginaire de nettoyage contre une certaine ethnie au Congo.

Quatrièmement, mon gouvernement exige un minimum de respect pour les populations civiles de la République démocratique du Congo et les vaillantes forces de sécurité congolaises, les Forces armées de la République démocratique du Congo et leur leadership, qui se battent au prix du sacrifice pour libérer mon pays de l'agression.

La situation humanitaire est extrêmement préoccupante. Le plan d'aide humanitaire d'urgence de l'ordre de 2,25 milliards de dollars lancé à Kinshasa pour la prise en charge de cette crise n'est à ce jour financé qu'à une très faible hauteur. Quant au partenariat avec la MONUSCO et à la stratégie de retrait, mon gouvernement continue le dialogue constructif avec la Mission pour redéfinir le plan de transition. En attendant les conclusions définitives des travaux et la communication officielle du Gouvernement à ce sujet, il faut retenir l'irréversibilité du retrait de la MONUSCO, d'une part et d'autre part, que la vision est de se concentrer sur les jalons à même de créer les conditions sécuritaires minimales prélude d'un bon retrait.

Qu'il me soit permis avant de conclure mon propos de formuler quelques demandes de ma délégation au Conseil. Premièrement, nous lui demandons de réaffirmer l'intangibilité des frontières de la République démocratique du Congo. Deuxièmement, nous lui demandons d'appuyer le processus couplé de Nairobi/Luanda, et le déploiement de la SADC. Troisièmement, nous lui demandons de sanctionner plus vigoureusement les mouvements terroristes ADF, M23, CODECO et tous les autres. Quatrièmement, nous lui demandons d'exiger une

accélération du retrait des troupes de la RDF, sous couvert du M23, des zones qu'elles occupent et qu'elles puissent retourner dans leur véritable pays d'origine. Cinquièmement, nous lui demandons de ne pas laisser impunis les massacres répétés contre les camps des déplacés, les massacres de Kishishe, Lala, en Ituri, et autres. Sixièmement, nous lui demandons d'appuyer le plaidoyer pour le financement du Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation. Septièmement, nous demandons des sanctions ciblées contre le M23, les officiers de la RDF qui ont traversé la frontière, les autorités rwandaises concernées, les ADF, la CODECO et leurs animateurs.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Rwanda.

M. Gatete (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je vous remercie de me donner la parole, Madame la Présidente, et je voudrais également remercier de son exposé la Sous-secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Martha Pobe, ainsi que les membres du Conseil de sécurité de leurs déclarations.

Nous exprimons notre gratitude pour les efforts consentis au niveau régional, qui ont conduit à une cessation des hostilités dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous saluons en particulier l'appui fourni par les États Membres dans la région des Grands Lacs, qui ont contribué à la mise en œuvre des mécanismes régionaux pertinents, ainsi que les efforts que déploie au quotidien la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est sur le terrain. Compte tenu des progrès que nous avons constatés, nous exhortons la communauté internationale à appuyer les initiatives régionales, et à les développer, afin d'assurer la pleine mise en œuvre de ces mécanismes. Nous sommes toutefois profondément déçus par l'absence de déclaration officielle émanant du Conseil ou de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour condamner les actes de génocide qui prennent quotidiennement pour cible les Tutsis congolais et les rwandophones. Nous remercions les États Membres qui ont condamné les discours de haine.

Comme nous l'avons entendu et comme cela a été signalé, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a fourni un appui financier, des armes et une protection politique à un certain nombre de groupes armés illégaux, notamment les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), un groupe génocidaire sous le coup de sanctions imposées par l'ONU. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait eu une flambée spectaculaire des

violences commises contre des civils. Ce qui est étonnant, c'est que le Représentant permanent de la République démocratique du Congo ose affirmer catégoriquement devant les membres du Conseil de sécurité que les FDLR n'ont jamais attaqué le Rwanda au cours des 10 dernières années, alors que l'année dernière, nous avons tous été les témoins de trois attaques menées aux côtés des forces de la République démocratique du Congo.

Rien que dans la province de l'Ituri, en moins de trois mois, 643 civils ont été tués par des groupes armés tels que la Coopérative pour le développement du Congo et les Forces démocratiques alliées. Nous n'avions plus connu un tel niveau de violence depuis 2017. Il est particulièrement inquiétant que ces graves violations des droits humains aient été commises à proximité de la base de la MONUSCO et des positions des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Le fait que la MONUSCO et le Gouvernement de la République démocratique du Congo semblent rester muets face à la nature génocidaire de ces atrocités nous préoccupe également.

La semaine dernière, le 18 juin, l'ONU a célébré la toute première Journée internationale de la lutte contre les discours de haine. Dans son discours émouvant, la Sous-secrétaire générale et Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide, M^{me} Alice Nderitu, nous a rappelé que ce ne sont pas les tirs ou les coups de machette qui marquent le début d'un génocide, mais les discours de haine. La manière dont les autorités de la République démocratique du Congo ont permis les discours haineux, les incitations publiques à la violence, les meurtres collectifs et des actes violents prenant pour cible les rwandophones et les Tutsis a été décrite en détail dans un certain nombre de rapports de l'ONU et d'autres organisations régionales et internationales. Les slogans et les discours de haine contre les rwandophones sont ouvertement relayés dans les écoles et saturent constamment les plateformes de médias sociaux congolais. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que de hauts responsables congolais, désireux de marquer des points sur le plan politique, se font l'écho de ce sentiment antirwandais en guise d'expression de leur patriotisme ou comme s'il s'agissait d'un devoir civique. Nous demandons au Haut-Commissariat aux droits de l'homme d'enquêter sur ces crimes et de prendre les mesures qui s'imposent. En outre, il convient de s'employer à renforcer les cadres juridiques de lutte contre les discours de haine et de veiller à ce que les auteurs de tels actes en répondent.

Dans son dernier rapport en date, le Secrétaire général met en évidence les principaux groupes armés en activité qui commettent des atrocités en République démocratique du Congo, mais omet de manière inexplicable les

FDLR, pourtant responsables au premier chef de l'instabilité dans l'est de la République démocratique du Congo. La milice FDLR se distingue des quelque 120 groupes armés opérant dans l'est de la République démocratique du Congo de trois façons : son expertise militaire, un vaste réseau économique et l'appui indéfectible dont elle bénéficie en combattant aux côtés de l'armée congolaise, les FARDC.

La prolifération des discours de haine et de l'idéologie du génocide anti-Tutsis, que l'on observe partout en République démocratique du Congo aujourd'hui, témoigne de l'étendue de l'influence des FDLR. Compte tenu de l'imposition d'un certain nombre de sanctions ainsi que de l'établissement de divers accords régionaux, on s'attendait à ce que les membres des FDLR soient désarmés et rapatriés au Rwanda pour y être jugés pour leur rôle dans le génocide perpétré contre les Tutsis en 1994. Au lieu de cela, les FARDC et les FDLR continuent de violer l'intégrité territoriale du Rwanda, notamment par des tirs de roquettes transfrontaliers, des incursions de soldats des forces armées congolaises sur le territoire rwandais et de plusieurs violations de notre espace aérien par des avions de chasse congolais. En choisissant d'intégrer les FDLR dans les forces gouvernementales plutôt que de les rapatrier, la République démocratique du Congo envoie un message haut et clair au Rwanda, à la région et à la communauté internationale : la République démocratique du Congo n'a que faire de la paix.

Bien que pleinement au fait de la collaboration entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les FDLR, ni la MONUSCO ni le Conseil de sécurité n'ont pris de mesures concrètes. Au lieu de cela, le Rwanda est rendu responsable de l'insécurité qui règne dans l'est de la République démocratique du Congo. Cela atteste malheureusement d'un manque de volonté de la part de la communauté internationale d'affronter les causes profondes du conflit et de véritablement exiger du Gouvernement congolais, responsable de cet échec prolongé, qu'il rende des comptes.

Le Rwanda reste déterminé à travailler dans le cadre des mécanismes régionaux, notamment les processus de Nairobi et de Luanda. Il est de notoriété publique

que le Gouvernement de la République démocratique du Congo a bloqué la mise en œuvre de ces efforts, notamment en empêchant la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est de s'acquitter de son mandat. Néanmoins, la mise en œuvre des processus de paix de Nairobi et de Luanda progresse, le déploiement complet de la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est est achevé, un cessez-le-feu a été obtenu et le Mouvement du 23 mars s'est retiré des positions qu'il occupait précédemment, comme convenu. Idéalement, ces réalisations devraient être suivies d'un processus politique dirigé le Gouvernement afin de rapprocher la région de ses objectifs de paix. Cependant, et sans surprise, la République démocratique du Congo n'a pas pris la moindre mesure en vertu des accords de paix régionaux.

En conclusion, les problèmes de sécurité dans notre région sont complexes, mais ils ne sont pas insurmontables. Il ne sera toutefois pas possible de trouver des solutions en amplifiant les fausses allégations du Gouvernement de la République démocratique du Congo, sans jamais lui demander des comptes pour s'être allié à des groupes armés qui, avec le concours des FARDC, commettent de graves atteintes aux droits humains des civils. Le fait de traiter ce gouvernement comme une victime perpétuelle, malgré les preuves du contraire, est caractéristique de la manière dont le dysfonctionnement de la République démocratique du Congo a été encouragé et entretenu pendant des décennies. Tant que Kinshasa appuiera les FDLR génocidaires et d'autres éléments antirwandais, nous maintiendrons nos mécanismes de défense et de prévention pour prémunir le Rwanda de toute violation de ses frontières et de son espace aérien et pour contrer toute retombée dans notre pays et assurer la sécurité totale de notre territoire. Le Rwanda ne permettra jamais ni aux FDLR ni à ceux qui les appuient de nuire, directement ou indirectement, à la nation ou au peuple rwandais.

Nous appelons la communauté internationale à soutenir les processus en cours à Luanda et à Nairobi, qui représentent la meilleure chance de paix et de stabilité pour notre région.

La séance est levée à midi.